



3.0 crédits	45.0 h	1 + 2q
-------------	--------	--------

Enseignants:	Verhaert Marianne ; De Rycke Katrien (coordinateur) ; Houdmont Dag ; Lycops Catherine ;
Langue d'enseignement:	Néerlandais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Ressources en ligne:	<a href="http://www.moodleucl.uclouvain.be">http://www.moodleucl.uclouvain.be</a>
Préalables :	Avoir suivi un cours correspondant au niveau B1 du " Cadre européen commun de référence pour les langues " (CECR), comme le cours LNEER1330 de la seconde année de bachelier. <i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>
Thèmes abordés :	Le cours est articulé autour de thèmes relevant du domaine général et du domaine d'études.
Acquis d'apprentissage	<p>Compréhension à la lecture</p> <p>A la fin de unité d'enseignement, l'étudiant est capable de:</p> <p>--</p> <p>Pouvoir comprendre en détail des textes factuels directs et non complexes sur des sujets généraux et relatifs à son domaine d'études.</p> <p>--</p> <p>Pouvoir comprendre des articles sur des problèmes contemporains et saisir la position ou le point de vue particulier adoptés par l'auteur.</p> <p>Niveau B2- du « Cadre européen commun de référence pour les langues »</p> <p>Compréhension à l'audition - Individuelle :</p> <p>A la fin de unité d'enseignement, l'étudiant est capable de:</p> <p>--</p> <p>pouvoir comprendre un grande partie d'exposés ou de programmes télévisés ou radiodiffusés sur des sujets d'intérêt général ou relatifs à son domaine d'études à condition que la langue en soit de niveau standard et clairement articulée et la présentation directe et simple.</p> <p>Compréhension à l'audition - Interactive :</p> <p>A la fin de unité d'enseignement, l'étudiant est capable de:</p> <p>--</p> <p>pouvoir comprendre les points essentiels d'une conversation quand une langue claire et standard est utilisée et s'il s'agit de sujets familiers ou relatifs au domaine d'études.</p> <p>Niveau B2- du « Cadre européen commun de référence pour les langues »</p> <p>Expression orale - Individuelle :</p> <p>A la fin de unité d'enseignement, l'étudiant est capable de:</p> <p>--</p> <p>pouvoir faire une courte présentation sur des sujets généraux ou relatifs à son domaine d'études,</p> <p>--</p> <p>pouvoir développer un point de vue sur un sujet d'actualité et expliquer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.</p> <p>Expression orale - Interactive :</p> <p>A la fin de unité d'enseignement, l'étudiant est capable de:</p> <p>--</p> <p>pouvoir communiquer avec un niveau d'aisance et de spontanéité tel qu'une conversation/discussion avec des locuteurs natifs soit possible sans entraîner trop de tension de part et d'autre.</p> <p>Niveau B1+ du « Cadre européen commun de référence pour les langues »</p> <p>Expression écrite</p> <p>A la fin de unité d'enseignement, l'étudiant est capable de:</p> <p>--</p> <p>Pouvoir écrire une lettre personnelle simple, une brève note ou un petit résumé.</p> <p>--</p> <p>Pouvoir écrire de petits rapports factuels et descriptifs en y ajoutant une brève opinion personnelle.</p> <p>Niveau B1 du « Cadre européen commun de référence pour les langues »</p> <p>Code</p> <p>A la fin de unité d'enseignement, l'étudiant est capable de:</p> <p>--</p> <p>utiliser du vocabulaire de base et du vocabulaire général ainsi que du vocabulaire spécifique.</p>

	<p>--                  utiliser et maîtriser des structures grammaticales (en particulier celles qui posent problème aux francophones).                  Culture                  Au niveau de toutes les aptitudes précitées :                  --                  sensibilisation à la culture flamande et néerlandaise.                  La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</p>
<p>Modes d'évaluation des acquis des étudiants :</p>	<p>--                  Evaluation continue: tests de grammaire et vocabulaire, mini-présentations                  --                  Examen écrit: grammaire, vocabulaire, compréhension à la compréhension et expression écrite (lettre d'opinion).                  --                  Examen oral portant sur les thèmes abordés au cours.                  Si l'étudiant ne réussit pas l'épreuve de janvier ou remet un certificat médical, il doit obligatoirement repasser cette partie en juin (il repassera donc la totalité de l'épreuve, c'est à dire janvier et juin).                  Si celui-ci ne repasse pas cette partie, il perdra le bénéfice de celle-ci et obtiendra 0/20 pour cette partie.                  Si l'étudiant ne passe pas l'examen oral et/ou écrit de juin, il obtiendra une "absence injustifiée", même si il a passé toutes les autres parties de l'examen.</p>
<p>Méthodes d'enseignement :</p>	<p>--                  Développement de la compréhension (à la lecture et à l'audition) sur la base de documents authentiques (écrits et oraux) portant sur des sujets d'intérêt général ou spécifiques au domaine d'études.                  --                  Développement de l'expression orale et écrite: enrichissement du vocabulaire (tant général que relatif au domaine d'études) en contexte et consolidation de la maîtrise de ce vocabulaire ainsi que des structures de la langue néerlandaise par des exercices écrits et oraux (jeux de rôles, petits débats, petits exposés, ').</p>
<p>Contenu :</p>	<p>Cette unité d'enseignement vise à développer la compréhension (à la lecture et à l'audition) et de l'expression orale et écrite grâce à jeux de rôles, débats, discussions etc'autour de thèmes tel que: la politique, le presse, le discrimination, la carrière, les normes et valeurs, etc.                  Cette UE vise également à enrichir le vocabulaire (tant général que relatif au domaine d'études) et la consolidation de la maîtrise de ce vocabulaire ainsi que des structures de la langue néerlandaise.</p>
<p>Bibliographie :</p>	<p>--                  Syllabus du cours 'Nederlands voor sociale en politieke wetenschappen ' intermediair niveau ' deel 2'                  --                  Plate-forme Moodle.</p>
<p>Autres infos :</p>	<p>Encadrement                  --                  Cours en groupes de max. 20 étudiants.                  --                  L'enseignant est disponible pendant ses heures de réception et peut être contacté par courriel.                  Charge de travail                  --                  Heures présentielles : 45h                  --                  Travail autonome: 45h</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>ILV</p>

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en sciences humaines et sociales	<a href="#">HUSO1BA</a>	3	<a href="#">LNEER1330</a>	
Bachelier en sociologie et anthropologie	<a href="#">SOCA1BA</a>	3	<a href="#">LNEER1330</a>	
Bachelier en sciences politiques, orientation générale	<a href="#">SPOL1BA</a>	3	<a href="#">LNEER1330</a>	